



Fiche de poste ENSA(P)

ENSA NANCY-2025-2129382-PROF TPCAU cat 1

Professeur.e / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine / Catégorie 1

Ref : 2025-2129382

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

École Nationale Supérieure
d'Architecture de Nancy
(ENSA Nancy)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de NANCY

Dépôt de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/concours-ensa-2026>

Date limite de candidature : lundi 13 avril 2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux personnes inscrites sur la liste de qualification
CNECEA

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Métier de référence

Enseignante /
Enseignant dans le
supérieur

Corps

Professeurs des
ENSA(P)

Vos missions en quelques mots

L'ENSA Nancy recrute un enseignant-chercheur (H/F) expérimenté dans le champ TPCAU, maîtrisant les différents formats d'enseignements (CM, atelier, séminaire, encadrement de mémoires), pour le suivi de thèses adossées aux thématiques du LHAC et d'une activité scientifique confirmée et reconnue orientée sur la mise en perspective des pratiques contemporaines au regard de la discipline TPCAU (publications scientifiques, ouvrages, contrats de recherche, participation à des colloques...).

Le candidat devra expliciter dans sa proposition les liens entre ses recherches et celles du LHAC, laboratoire histoire humanités architecture contemporanéité, qui par une approche

pluridisciplinaire et les outils de recherche hérités de l'histoire, de l'urbanisme, de la sociologie, de l'anthropologie ou encore de la philosophie questionne ce qui fait « contemporanéité », en lien étroit avec les exigences actuelles du cadre bâti et ses mutations professionnelles ou sociétales, culturelles ou environnementales.

Il pourra identifier des connexions prioritairement avec la chaire partenariale « Nouvelles ruralités : Architecture et milieux vivants », ainsi qu'avec le laboratoire MAP CRAI et la chaire partenariale « Architecture et Construction Bois ».

Nota : dans le contexte actuel de la refonte des domaines du cycle master à l'ENSA Nancy, le rattachement à un domaine fera l'objet pour le candidat retenu de discussions avec les instances pédagogiques de l'école.

La présence de ce professeur TPCAU, contribuera au renforcement de la recherche scientifique dans les 3 cycles.

Missions pédagogiques

Licence

- Encadrement d'un atelier de projet. L'enseignant sera intégré à un collectif constitué d'autres enseignants et participera à la direction pédagogique et à la coordination du semestre
- Un CM de théorie de la conception architecturale et urbaine

Master

- Encadrement d'un séminaire sur les pratiques contemporaines des architectes dans un contexte de changements environnementaux, sociaux et politiques
- Suivi de mémoires, outils et méthodes et encadrement de PFE mention recherche
- Encadrement d'un atelier de PFE ou d'un autre atelier

Missions scientifiques

- Encadrement de thèses de doctorat
- Animation du cycle doctoral
- Inscription au LHAC et contribution à son développement scientifique et à son rayonnement
- Développement de projets de recherche en lien avec la diversité des pratiques

Autres tâches (non exhaustif)

L'enseignant-chercheur participera à l'encadrement des stages de 1er et 2e cycles, à la coordination pédagogique, à des expertises et des évaluations. Il s'engagera également à participer aux JPO et autres événements liés au développement, au rayonnement et à la vie de l'école ainsi qu'aux différentes instances structurantes

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Solides expériences dans les missions d'enseignement en ENSA(P) et/ou à l'étranger
- Solides expériences dans les missions de recherche en ENSA(P) et/ou à l'étranger
- Pratique de la recherche en France et/ou à l'étranger avec des activités régulières de publication, d'organisation et de médiation d'évènements scientifiques, de participation à des colloques et séminaires.

-

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

- L'enseignant –chercheur a vocation à intégrer le laboratoire histoire humanités architecture contemporanéité (LHAC)

-

3 - Diplômes ou expérience professionnelle requis

- . Diplôme d'architecte DPLG ou DEA ou équivalent
- . Titulaire d'un doctorat en architecture ou dans une discipline en lien avec l'architecture
- . Titulaire d'une HDR en lien avec l'architecture

Éléments de candidature

Personne à contacter

eleonore.compain-faust@nancy.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Les obligations de service des enseignants-chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année). Le temps de travail de référence des professeurs des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture. Notamment pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ou les articles 31 et 34 pour les maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter aux articles 8 et 9 et à l'annexe de l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Poste à pourvoir au 01/09/2026

Qui sommes-nous ?

La recherche au sein de l'ENSA Nancy se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires : les sciences de l'homme et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire

des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'ENSA valorise la recherche en architecture en accueillant en son sein 2 laboratoires et 2 chaires partenariales d'enseignement et de recherche.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche fondamentaux et appliqués dans le domaine des modèles, de la simulation d'ouvrages, des méthodes et outils informatiques relatifs à la conception architecturale, urbaine et technique.

Dans un cadre pluridisciplinaire, le LHAC fédère plusieurs dynamiques de recherche en matière de questionnement sur les enjeux de la patrimonialisation, sur le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes qu'elles soient techniques ou sociales.

La chaire « Architecture et Construction Bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques.

La chaire « Nouvelles Ruralités : architecture et milieux vivants » lieu d'expérimentations et d'innovations, s'intéresse aux mutations des territoires ruraux et péri-urbains en mobilisant différentes expertises et champs de recherche.